



Interpellation – conseil communal du 24 avril 2023

Pirouette, cacahuète :

dégringolade de la sécurité des cheminements piétons à Liège

Le nombre de chutes liées à des zones de chantier mal gérées et mal signalées explose à Liège. Trous, tiges sortant du sol, taques d'égout ou bouche d'accès au gaz mises à nu, passerelles glissantes et abruptes, cheminement plein de cailloux ou de boue, quand ils ne se terminent pas en cul-de-sac ... : nombreuses sont les occasions de tomber. Ça fait mal au corps, mais aussi au portefeuille, car quand il s'agit de se faire indemniser, les interlocuteurs se renvoient la balle.

Il y a un réel problème de prise en main de la sécurisation des chantiers dans notre ville. Et cela ne se réduit pas au chantier du tram. Le laisser-aller est général. Un rappel à l'ordre et des sanctions fermes doivent être appliquées. Un contrôle continu doit être assuré. C'est la responsabilité du bourgmestre que de veiller à la signalisation et à la sécurité aux abords des chantiers dans sa ville. Car, plutôt que de compter les blessés, il faut les éviter, par une politique de prévention dynamique. Nous vous avons déjà interpellé sur le sujet en septembre 2021, en mars 2022, en mars 2023. À chaque fois vous nous dites que tout est mis en œuvre. Mais, manifestement, ce n'est pas assez ! Il faut d'urgence une solution globale. Une mission claire, avec un ou plusieurs agent(s) désigné(s) et identifiable(s) sur le terrain pour quadriller méthodiquement les chantiers, en dialogue direct avec les autorités. Tout le monde a le droit de pouvoir circuler librement et sans danger dans sa ville !

Mes questions sont les suivantes :

- Allez-vous enfin fournir les forces vives nécessaires pour garantir la sécurisation des cheminements piétons et cyclistes aux abords des chantiers de la ville ?
- Allez-vous œuvrer en matière de prévention dans ce sens ?

Antonio Gomez Garcia

Conseiller communal PTB